

NSK

groupe-nsk.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASSOCIATION OPCO 2i
23, rue de Balzac
75008 PARIS

Paris | Siège social
11 rue de Mogador
75009 Paris
T. +33 (0)1 42 601 606
F. +33 (0)1 42 613 792

Sénart
2 Points de Vue
77127 Lieusaint
T. +33 (0)1 60 564 433
F. +33 (0)1 60 685 689

Expertise comptable | Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Parisienne
et sur la liste rattachée à la CRCC de Paris
SARL au capital de 1 000 000 €
RCS Paris B 391 857 760 | APE 6920Z

ASSOCIATION OPCO 2i

Siège social : 23, rue de Balzac - 75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux administrateurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OPCO 2i relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Observation

Sans remettre en cause l'expression exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.9 « changement de méthode comptable » de l'annexe afférente à la première application du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé sans but lucratif.

4 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif et complexe que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément au plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association OPCO 2i constitue des charges à payer pour engagement de financement de formation diminué des annulations probables telles que décrits dans le paragraphe « Dépenses de formation » de la note 4.3 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association pour le calcul des charges à payer. Nous avons notamment examiné, sur la base des éléments disponibles à la date de nos contrôles, les modalités de détermination des taux d'annulation d'engagement utilisés.

5 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

NSK

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés, conformément à l'article 11.2 de vos statuts, par le Président, le Vice-Président, le Trésorier, le Trésorier Adjoint, le Secrétaire et le Secrétaire Adjoint.

7 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

NSK

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

NSK



Manuel Navarro



OPCO 2i

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020

OPCO 2i
23 rue Balzac
75008 PARIS

COMPTE RENDU DE TRAVAUX SUR LES COMPTES
ANNUELS

Les comptes annuels de l'OPCO 2i pour l'exercice du **1^{er} janvier 2020** au **31 décembre 2020** ci-joints, qui comportent 37 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 903 941 540 €uros
Contribution des entreprises	2 009 907 466 €uros
Résultat net comptable (perte)	- 272 438 557 €uros

Fait à Paris,
le 10 juin 2021

A. AHIL
Président

P. LE GUYADER
Vice-Président

Sommaire

BILAN 2020 OPCO 2I	4
ACTIF	4
PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT 2020 OPCO 2I	6
RESULTAT DE FORMATION	6
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT & GENERAL	7
SYNTHESE DES RESULTATS PAR DISPOSITIFS	8
BILAN & COMPTE DE RESULTAT PAR AGREMENTS	9
1 – BILAN MOYENS COMMUNS	9
2.1 – BILAN ALTERNANCE	10
2.2 – RESULTAT ALTERNANCE	11
3.1 – BILAN PDC -50	12
3.2 – RESULTAT PDC -50	13
4.1 – BILAN CPF	14
4.2 – RESULTAT CPF	15
5.1 – BILAN VOLONTAIRE	16
5.2 – RESULTAT VOLONTAIRE	17
6.1 – BILAN CONVENTIONNEL	18
6.2 – RESULTAT CONVENTIONNEL	19
7.1 – BILAN FRANCE COMPETENCES	20
7.2 – RESULTAT FRANCE COMPETENCES	21
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	22
1. INFORMATIONS SPECIFIQUES (REGLEMENT ANC 2018-06)	22
1.1. <i>Objet social de l'association</i>	22
1.2. <i>Nature et périmètre des activités – moyens mis en œuvre</i>	22
2. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS	23
2.1. <i>Sur le plan général</i>	23
2.2. <i>Transfert de RAN</i>	23
2.3. <i>Péréquation</i>	23
2.4. <i>Collecte unique au titre de la formation professionnelle et de l'alternance</i>	23
2.5. <i>Conservation de plusieurs systèmes d'information</i>	24
2.6. <i>Règle de calcul des excédents</i>	24
2.7. <i>TVA</i>	24
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	24
4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	24
4.1. <i>Immobilisations incorporelles, corporelles et financières</i>	25
4.2. <i>Collecte de la formation professionnelle continue</i>	25
4.3. <i>Dépenses de formation</i>	25
4.4. <i>Subventions</i>	26
4.5. <i>Comptes financiers</i>	26
4.6. <i>Créances</i>	26
4.7. <i>Frais de fonctionnement</i>	26
4.8. <i>Effectif moyen et engagements de retraite</i>	27
4.9. <i>Changement de méthode comptable</i>	27
5. NOTES SUR LES COMPTES	28
5.1. <i>Actif immobilisé</i>	28
5.2. <i>Amortissements</i>	28
5.3. <i>Actif circulant et comptes de régularisation</i>	29
5.4. <i>Fonds propres et des dettes</i>	30
5.5. <i>Etat de suivi des EFF (en euros)</i>	31

5.6.	<i>Etat des échéances des créances et des dettes.....</i>	34
5.7.	<i>État des produits à recevoir, des charges à payer.....</i>	35
5.8.	<i>Contributions des entreprises</i>	35
5.9.	<i>Frais gestion COM & Ventilation des dépenses par agrément.....</i>	36
5.10.	<i>Résultat financier après répartition des Moyens Communs</i>	37
5.11.	<i>Résultat exceptionnel après répartition des Moyens Communs.....</i>	37

BILAN 2020 OPCO 2i

Actif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	2 117 033	1 521 235	595 798	559 266
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	4 948 807	887 438	4 061 369	4 321 251
Immobilisations en cours	343 147		343 147	
Immobilisations financières	928 058		928 058	233 358
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	8 337 044	2 408 673	5 928 372	5 113 876
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	589 184 974		589 184 974	20 305 446
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	44 360 885		44 360 885	12 886 972
Adhérents et comptes rattachés	271 670 805	1 092 607	270 578 197	586 368 060
Autres créances	132 360 869		132 360 869	147 093 043
Charges constatées d'avance	621 594		621 594	782 747
Disponibilités	860 906 649		860 906 649	367 158 144
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 899 105 775	1 092 607	1 898 013 168	1 134 594 412
TOTAL DE L'ACTIF	1 907 442 820	3 501 280	1 903 941 540	1 139 708 288

Passif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	344 305 458	206 217 450
Résultat de l'exercice	-272 438 557	138 088 008
Transfert RAN CPF - Alternance		
TOTAL DES FONDS PROPRES	71 866 901	344 305 458
FONDS DEDIES	21 233 266	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	361 575	105 000
Provisions pour charges	125 511	
TOTAL DES PROVISIONS	487 086	105 000
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés		
France Compétences	210 991 039	4 156 553
Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 406 732 159	588 700 551
Dettes fournisseurs	30 182 823	15 537 215
Dettes fiscales et sociales	51 925 950	98 310 862
Autres dettes	75 156 634	35 852 800
Produits constatés d'avance	35 365 681	52 739 851
TOTAL DES DETTES	1 810 354 287	795 297 829
TOTAL DU PASSIF	1 903 941 540	1 139 708 288

COMPTE DE RESULTAT 2020 OPCO 2i

Résultat de formation

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		8 968 546
- Au titre de la péréquation	589 613 566	
Contributions collectées	2 009 907 466	1 527 194 367
Subventions de formation	97 489 351	14 222 678
Autres produits de formation	165 534	
Reprise de provisions pour solde adhérent		134 351
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		7 219 427
Reprise de provisions reversements écoles		258 340 236
TOTAL 1 Produits de formation	2 697 175 918	1 816 079 605
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		256 817 910
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		325 037
Conventions-Cadres de coopération	-19 141	1 965 174
Charges de formation	1 699 019 441	642 343 786
Report en fonds dédiés	21 233 266	
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 043 973
Investissements CFA	41 998 458	424 058
Reversements France Compétences	1 111 991 917	676 916 066
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Frais de gestion au titre des cofinancements	1 295 457	1 129 513
TOTAL 2 Charges de formation	2 875 519 398	1 580 965 517
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-178 343 480	235 114 088

Résultat de fonctionnement & général

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	1 104 412	83 412
Reprises de provisions pour risques et charges	35 000	328 840
Autres produits	51 575	24 098
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 190 987	436 351
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	14 108 448	14 983 242
Impôts et taxes	351 098	304 773
Charges de personnel	8 139 742	14 597 284
Frais de gestion AR2i	44 950 000	34 478 341
Frais des gestion AR 2i Apport		3 562 311
Frais de gestion successeur	289 388	10 234 042
Etudes & Recherches	12 867 005	6 152 321
GPEC et Accompagnement	13 099 894	11 492 758
Qualité	376 900	536 630
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 548 442	2 027 920
Autres charges	19 005	10 484
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	95 749 922	98 380 108
Produits financiers	451 423	1 028 226
Charges financières	730	69
RESULTAT FINANCIER	450 693	1 028 156
Produits exceptionnels	85 687	112 878
Charges exceptionnelles	3 654	13 146
RESULTAT EXCEPTIONNEL	82 033	99 732
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	68 868	210 212
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(94 095 077)	(97 026 080)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(272 438 557)	138 088 008
Total produits	2 698 904 015	1 817 657 059
Total charges	2 971 342 572	1 679 569 051

Synthèse des résultats par dispositifs

COMPTE DE RÉSULTAT									
	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPÉTENCES	TOTAL 2020	TOTAL 2019	
PRODUITS DE FORMATION									
Concours de France Compétences								8 969	
- Au titre des collectes légales	589 185	429					589 614	1 527 194	
- Au titre de la péréquation	674 775	40 061	8 543	161 682	12 869	1 111 977	2 009 907	1 527 194	
Contributions collectées	205	688		96 589	7		97 489	14 223	
Subventions de formation	23	4	0	138			166	134	
Autres produits de formation								7 219	
Reprise de provisions pour solide adhérent								258 340	
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions								1 816 080	
Reprise de provisions reversements écoles									
TOTAL 1 Produits de formation	1 264 189	41 181	8 543	258 409	12 876	1 111 977	2 697 176	1 816 080	
CHARGES DE FORMATION									
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles								256 818	
Fraction Régionale pour l'Apprentissage								325	
Conventions-Cadres de coopération	-19						-19	1 965	
Charges de formation	1 401 006	65 643	28	227 061	5 281		1 699 019	642 344	
Report en fonds délégués				21 233			21 233	1 044	
Dotations aux aménagements et aux provisions	41 998		15				41 998	424	
Investissements CFA								676 916	
Reversements France Compétences						1 111 977	1 111 992		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires								1 130	
Frais de gestion au titre des cofinancements				1 295			1 295		
TOTAL 2 Charges de formation	1 442 985	65 643	42	249 590	5 281	1 111 977	2 875 519	1 580 966	
RÉSULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-178 797	-24 462	8 501	8 819	7 595	0	-178 343	235 114	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT									
Subventions de fonctionnement	942	30	44	82	7		1 104	83	
Transferts de charges	30	1	1	3	0		35	329	
Reprises de provisions pour risques et charges	44	1	2	4	0		52	24	
Autres produits								436	
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 015	32	47	88	7		1 191	436	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT									
Autres Achats et charges externes	12 046	382	562	1 043	76		14 108	14 983	
Impôts et taxes	299	9	14	26	2		351	305	
Charges de personnel	6 940	220	324	601	55		8 140	14 597	
Frais de gestion AR2i	38 325	1 215	1 788	3 318	305		44 950	34 478	
Frais des gestion AR 2i Apport								3 562	
Frais de gestion successeur	247	8	12	21	2		289	10 234	
Etudes & Recherches	10 819	343	505	937	264		12 867	6 152	
GPEC et Accompagnement	11 169	354	521	967	89		13 100	11 493	
Qualité	321	10	15	28	3		377	537	
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	1 320	42	62	114	11		1 548	2 028	
Autres charges	16	1	1	1	0		19	10	
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	81 503	2 584	3 802	7 056	806		95 750	98 380	
Produits financiers	385	12	18	33	3		451	1 028	
Charges financières	1	0	0	0	0		1	0	
RÉSULTAT FINANCIER	384	12	18	33	3		451	1 028	
Produits exceptionnels	73	2	3	6	1		86	113	
Charges exceptionnelles	3	0	0	0	0		4	13	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	70	2	3	6	1		82	100	
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS									
	59	2	3	5	0		69	210	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	-80 092	-2 539	-3 736	-6 933	-795	0	-94 095	-97 026	
RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-258 888	-27 001	4 765	1 886	6 800	0	-272 439	138 088	
Total produits	1 265 662	41 228	8 612	258 537	12 883	1 111 977	2 698 904	1 817 657	
Total charges	1 524 550	68 229	3 847	256 651	6 088	1 111 977	2 971 343	1 679 569	

BILAN & COMPTE DE RESULTAT PAR AGREMENTS

1 – Bilan moyens communs

BILAN
Moyen Commun
au 31 décembre 2020
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 117 033	1 372 290	Report à nouveau		
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice		
Immobilisations corporelles	4 948 807	4 785 544	Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours	343 147				
Immobilisations financières	928 058	233 358			
Amortissements Immobilisations incorporelles	-1 521 235	-813 024			
Amortissements Immobilisations corporelles	-887 438	-464 293			
Compte de liaison investissement	-5 928 372	-5 113 876			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE			TOTAL DES FONDS PROPRES		
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences		61 649	Provisions pour risques	361 575	105 000
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	893 650		Provisions pour charges	125 511	
Adhérents et comptes rattachés			TOTAL DES PROVISIONS	487 086	105 000
Disponibilités	40 502 181	19 937 793	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie	32 449 294		Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun	67 416 455	20 975 655	Compte de liaison moyen commun Trésorerie		15 861 779
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun		
			Compte de liaison entre dispositif	72 951 475	4 076 014
			France Compétences	13 528	
			Charges à payer pour engagements de financements de formation		
			Dettes fournisseurs	28 576 829	13 047 571
Autres créances	6 654 240	12 108 277	Dettes fiscales et sociales	-667 795	2 163 053
			Autres dettes	47 176 291	18 612 704
Charges constatées d'avance	621 594	782 747	Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	148 537 414	53 866 121	TOTAL DES DETTES	148 050 328	53 761 121
TOTAL DE L'ACTIF	148 537 414	53 866 121	TOTAL DU PASSIF	148 537 414	53 866 121

2.1 – Bilan Alternance

BILAN
Alternance
au 31 décembre 2020
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	142 398 961	49 205 196
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-258 888 326	93 193 765
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	103 900 000	
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	5 054 574	2 442 073			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 054 574	2 442 073	TOTAL DES FONDS PROPRES	-12 589 365	142 398 961
			FONDS DEBIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences	589 184 974	7 899 115	Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	6 444 049	564 839	Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	127 362 508	256 626 852	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	319 864 656	118 246 610	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie		7 574 612	Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	27 666 510	
Compte de liaison entre dispositif	68 752 651	2 772 604	Compte de liaison moyen commun	57 479 773	10 016 685
			Compte de liaison entre dispositif		131 271
			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 072 011 534	247 515 944
			Dettes fournisseurs	92 357	1 609 501
Autres créances	69 271 943	42 569 462	Dettes fiscales et sociales	14 301 434	36 528 541
Charges constatées d'avance			Autres dettes	26 973 112	495 264
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 180 880 782	436 254 094	TOTAL DES DETTES	1 198 524 720	296 297 206
TOTAL DE L'ACTIF	1 185 935 356	438 696 167	TOTAL DU PASSIF	1 185 935 356	438 696 167

2.2 – Résultat Alternance

OPCO 2i f l a c b h U b h ' Y b ' Ö L	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation	589 184 974	
Contributions collectées	674 775 071	332 253 996
Subventions de formation	205 091	-5 113 659
Autres produits de formation	23 396	
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		5 403 174
Reprise de provisions reversements écoles		258 340 236
TOTAL 1 Produits de formation	1 264 188 531	590 883 748
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		256 817 910
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		325 037
Conventions-Cadres de coopération	-19 141	1 965 174
Charges de formation	1 401 005 831	191 662 756
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA	41 998 458	-1 075 942
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Frais de gestion au titre des cofinancements		-154 607
TOTAL 2 Charges de formation	1 442 985 148	449 540 328
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-178 796 617	141 343 419
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	941 630	39 833
Reprises de provisions pour risques et charges	29 841	157 034
Autres produits	43 974	11 169
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 015 445	208 035
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	12 046 298	7 664 398
Impôts et taxes	299 349	145 838
Charges de personnel	6 940 005	7 000 824
Frais de gestion AR2i	38 324 706	17 809 759
Frais des gestion AR 2i Apport		1 701 141
Frais de gestion successeur	246 734	4 887 150
Etudes & Recherches	10 818 717	2 917 573
GPEC et Accompagnement	11 169 068	5 488 235
Qualité	321 348	256 262
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	1 320 213	968 410
Autres charges	16 204	4 517
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	81 502 641	48 844 107
Produits financiers	384 886	524 176
Charges financières	623	33
RESULTAT FINANCIER	384 264	524 143
Produits exceptionnels	73 057	70 613
Charges exceptionnelles	3 116	6 664
RESULTAT EXCEPTIONNEL	69 942	63 949
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	58 717	101 674
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(80 091 709)	(48 149 655)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(258 888 326)	93 193 765
Total produits	1 265 661 919	591 686 572
Total charges	1 524 550 245	498 492 807

3.1 – Bilan Pdc -50

BILAN
Plan Développement des Compétences
au 31 décembre 2020
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	53 557 910	50 069 427
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-27 000 608	3 488 483
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	160 225	692 869			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	160 225	692 869	TOTAL DES FONDS PROPRES	26 557 301	53 557 910
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences		2 454 115	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	3 082 889	128 332	Provisions pour risques		
Adhérents et comptes rattachés	33 152 905	70 337 564	Provisions pour charges		
Disponibilités	61 394 488	44 184 642	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie		2 149 083	DETTES		
Compte de liaison moyen commun			Emprunts et dettes assimilés	876 999	
Compte de liaison entre dispositif	31 449 284		Compte de liaison moyen commun Trésorerie	1 822 048	2 841 952
Autres créances	11 064 953	11 800 358	Compte de liaison entre dispositif	41 546 154	14 206 088
Charges constatées d'avance			France Compétences	66 773 814	48 223 072
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	3 600	199 692
			Dettes fournisseurs	2 672 286	12 089 851
			Dettes fiscales et sociales	52 541	628 400
			Autres dettes		
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	140 144 518	131 054 094	TOTAL DES DETTES	113 747 442	78 189 054
TOTAL DE L'ACTIF	140 304 743	131 746 964	TOTAL DU PASSIF	140 304 743	131 746 964

3.2 – Résultat Pdc -50

OPCO 2i fl a c b h U b h · Y b · Ö L	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		8 968 546
- Au titre de la péréquation	428 592	
Contributions collectées	40 061 139	93 021 509
Subventions de formation	688 051	7 394 591
Autres produits de formation	3 665	
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		48 201
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	41 181 446	109 432 848
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	65 643 233	92 942 517
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Frais de gestion au titre des cofinancements		320 846
TOTAL 2 Charges de formation	65 643 233	93 263 362
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-24 461 786	16 169 485
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	29 849	11 301
Reprises de provisions pour risques et charges	946	44 554
Autres produits	1 394	2 908
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	32 189	58 763
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	381 855	1 858 080
Impôts et taxes	9 489	41 216
Charges de personnel	219 991	1 969 964
Frais de gestion AR2i	1 214 852	4 322 606
Frais des gestion AR 2i Apport		482 651
Frais de gestion successeur	7 821	1 386 591
Etudes & Recherches	342 942	827 779
GPEC et Accompagnement	354 048	1 557 132
Qualité	10 186	72 707
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	41 849	274 759
Autres charges	514	1 426
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	2 583 547	12 794 911
Produits financiers	12 200	57 138
Charges financières	20	9
RESULTAT FINANCIER	12 181	57 129
Produits exceptionnels	2 316	10 960
Charges exceptionnelles	99	1 586
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 217	9 374
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	1 861	11 357
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(2 538 822)	(12 681 002)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(27 000 608)	3 488 483
Total produits	41 228 151	109 559 709
Total charges	68 228 759	106 071 226

4.1 – Bilan Cpf

BILAN Compte Personnel de Formation au 31 décembre 2020 en Euros

ACTIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	104 101 585	68 122 628
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	4 764 595	35 978 957
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	-103 900 000	
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	235 778	1 080 855			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	235 778	1 080 855	TOTAL DES FONDS PROPRES	4 966 181	104 101 585
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	725 776	725 776	Provisions pour risques		
Adhérents et comptes rattachés	11 220 000	130 376 064	Provisions pour charges		
Disponibilités	101 330 607	108 694 882	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie		3 352 503			
Compte de liaison moyen commun			DETTES		
Compte de liaison entre dispositif			Emprunts et dettes assimilés		
			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	1 290 547	
Autres créances	6 633 378	24 042 277	Compte de liaison moyen commun	2 681 232	4 433 358
Charges constatées d'avance			Compte de liaison entre dispositif	61 137 333	17 662 608
			France Compétences	10 003 000	158 000
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	39 792 385	117 839 917
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales	53 881	22 328 643
			Autres dettes	220 980	1 748 245
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	119 909 761	267 191 502	TOTAL DES DETTES	115 179 358	164 170 772
TOTAL DE L'ACTIF	120 145 539	268 272 357	TOTAL DU PASSIF	120 145 539	268 272 357

4.2 – Résultat Cpf

OPCO 2i fl a c b h U b h ' Y b ' ÖŁ	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	8 542 592	145 110 723
Subventions de formation		-220 949
Autres produits de formation	180	
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		206 280
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	8 542 772	145 096 055
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	27 677	89 218 398
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences	14 500	236 000
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Frais de gestion au titre des cofinancements		
TOTAL 2 Charges de formation	42 177	89 454 398
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	8 500 595	55 641 656
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	43 924	17 630
Reprises de provisions pour risques et charges	1 392	69 503
Autres produits	2 051	4 527
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	47 367	91 660
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	561 918	2 901 146
Impôts et taxes	13 964	64 296
Charges de personnel	323 727	3 073 084
Frais de gestion AR2i	1 787 714	6 743 133
Frais des gestion AR 2i Apport		752 921
Frais de gestion successeur	11 509	2 163 040
Etudes & Recherches	504 656	1 291 310
GPEC et Accompagnement	520 998	2 429 079
Qualité	14 990	113 421
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	61 583	428 616
Autres charges	756	1 999
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	3 801 815	19 962 044
Produits financiers	17 954	254 024
Charges financières	29	15
RESULTAT FINANCIER	17 925	254 010
Produits exceptionnels	3 408	17 098
Charges exceptionnelles	145	2 839
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 263	14 259
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	2 739	60 583
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(3 736 000)	(19 662 699)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	4 764 595	35 978 957
Total produits	8 611 501	145 458 837
Total charges	3 846 905	109 479 880

5.1 – Bilan Volontaire

BILAN
Versements Volontaires
au 31 décembre 2020
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	20 113 462	15 342 618
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	1 885 887	4 770 843
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	437 570	837 550			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	437 570	837 550	TOTAL DES FONDS PROPRES	21 999 349	20 113 462
			FONDS DEDIES	21 233 266	
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences		9 164 791	Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	33 180 244	12 128 232	Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	82 765 208	114 149 980	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	137 694 752	64 613 688	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie		2 597 842	Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	2 395 067	
Compte de liaison entre dispositif	35 442 123	28 689 269	Compte de liaison moyen commun	4 975 976	3 435 392
			Compte de liaison entre dispositif		
			France Compétences		
Autres créances	36 965 015	49 932 001	Charges à payer pour engagements de financements de formation	220 629 955	169 441 097
Charges constatées d'avance			Dettes fournisseurs	996 151	123 763
			Dettes fiscales et sociales	18 155 758	22 122 127
			Autres dettes	733 709	14 137 663
			Produits constatés d'avance	35 365 681	52 739 851
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	326 047 342	281 275 804	TOTAL DES DETTES	283 252 297	261 999 892
TOTAL DE L'ACTIF	326 484 912	282 113 354	TOTAL DU PASSIF	326 484 912	282 113 354

5.2 – Résultat Volontaire

OPCO 2i fl a c b h U b h ' Y b ' ÖŁ	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	161 682 098	269 508 933
Subventions de formation	96 589 032	11 554 701
Autres produits de formation	138 294	
Reprise de provisions pour solde adhérent		134 351
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		1 561 771
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	258 409 424	282 759 756
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	227 061 341	260 727 200
Report en fonds dédiés	21 233 266	
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 043 973
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Frais de gestion au titre des cofinancements	1 295 457	963 273
TOTAL 2 Charges de formation	249 590 064	262 734 446
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	8 819 360	20 025 309
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	81 516	13 661
Reprises de provisions pour risques et charges	2 583	53 857
Autres produits	3 807	5 239
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	87 906	72 758
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	1 042 838	2 263 238
Impôts et taxes	25 914	49 823
Charges de personnel	600 790	2 381 320
Frais de gestion AR2i	3 317 738	5 225 227
Frais des gestion AR 2i Apport		583 435
Frais de gestion successeur	21 360	1 676 131
Etudes & Recherches	936 567	1 000 631
GPEC et Accompagnement	966 897	1 882 283
Qualité	27 819	87 889
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	114 290	332 133
Autres charges	1 403	2 425
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	7 055 616	15 484 536
Produits financiers	33 319	179 340
Charges financières	54	11
RESULTAT FINANCIER	33 265	179 329
Produits exceptionnels	6 325	13 249
Charges exceptionnelles	270	1 918
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 055	11 332
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	5 083	33 348
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(6 933 473)	(15 254 466)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	1 885 887	4 770 843
Total produits	258 536 974	283 025 103
Total charges	256 651 087	278 254 259

6.1 – Bilan Conventionnel

BILAN Versements Conventionnels au 31 décembre 2020

ACTIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	24 133 541	23 468 514
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	6 799 894	665 027
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	40 225	60 528			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	40 225	60 528	TOTAL DES FONDS PROPRES	30 933 434	24 133 541
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	34 278	65 568	Provisions pour risques		
Adhérents et comptes rattachés	13 320 000	12 573 600	Provisions pour charges		
Disponibilités	27 019 099	9 237 383	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie		187 740			
Compte de liaison moyen commun			DETTES		
Compte de liaison entre dispositif	99 398	4 182 902	Emprunts et dettes assimilés	220 171	
			Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Autres créances	1 315 418	6 640 668	Compte de liaison moyen commun	457 427	248 268
Charges constatées d'avance			Compte de liaison entre dispositif		
			France Compétences		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	41 788 193	32 887 862	Charges à payer pour engagements de financements de formation	7 524 471	5 680 521
			Dettes fournisseurs	513 886	556 688
			Dettes fiscales et sociales	2 179 028	2 098 849
			Autres dettes		230 523
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF	41 828 418	32 948 390	TOTAL DES DETTES	10 894 983	8 814 849
			TOTAL DU PASSIF	41 828 418	32 948 390

6.2 – Résultat Conventionnel

OPCO 2i fl a c b h U b h ' Y b ' ÖL	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	12 869 149	10 628 210
Subventions de formation	7 178	607 994
Autres produits de formation		
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	12 876 328	11 236 204
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	5 281 360	7 792 915
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		1 500 000
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Frais de gestion au titre des cofinancements		
TOTAL 2 Charges de formation	5 281 360	9 292 915
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	7 594 968	1 943 289
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	7 494	987
Reprises de provisions pour risques et charges	237	3 892
Autres produits	350	256
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	8 081	5 135
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	75 539	296 379
Impôts et taxes	2 382	3 601
Charges de personnel	55 229	172 093
Frais de gestion AR2i	304 990	377 615
Frais des gestion AR 2i Apport		42 164
Frais de gestion successeur	1 964	121 130
Etudes & Recherches	264 122	115 028
GPEC et Accompagnement	88 884	136 028
Qualité	2 557	6 352
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	10 506	24 002
Autres charges	129	113
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	806 302	1 294 505
Produits financiers	3 063	13 539
Charges financières	5	1
RESULTAT FINANCIER	3 058	13 538
Produits exceptionnels	581	957
Charges exceptionnelles	25	139
RESULTAT EXCEPTIONNEL	557	819
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	467	3 249
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(795 074)	(1 278 262)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	6 799 894	665 027
Total produits	12 888 053	11 255 835
Total charges	6 088 159	10 590 808

7.1 – Bilan France Compétences

BILAN
France Compétences
au 31 décembre 2020
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau		9 066
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice		-9 067
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	TOTAL DES FONDS PROPRES	0	0
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	2 757 575	2 304 000	TOTAL DES PROVISIONS	0	0
Disponibilités	173 100 866	2 243 145	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Compte de liaison entre dispositif		439 195	Compte de liaison moyen commun		
			Compte de liaison entre dispositif	1 654 647	7 989
			France Compétences	159 428 358	3 998 553
			Charges à payer pour engagements de financements de formation		
Autres créances	455 921		Dettes fournisseurs		
Charges constatées d'avance			Dettes fiscales et sociales	15 231 358	979 798
			Autres dettes		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	176 314 362	4 986 340	Produits constatés d'avance		
			TOTAL DES DETTES	176 314 362	4 986 340
TOTAL DE L'ACTIF	176 314 362	4 986 340	TOTAL DU PASSIF	176 314 362	4 986 340

7.2 – Résultat France Compétences

OPCO 2i fl a c b h U b h ' Y b ' Ö L	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	1 111 977 417	676 670 996
Subventions de formation		
Autres produits de formation		
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	1 111 977 417	676 670 996
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation		
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences	1 111 977 417	676 680 066
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Frais de gestion au titre des cofinancements		
TOTAL 2 Charges de formation	1 111 977 417	676 680 066
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	0	-9 070
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges		
Reprises de provisions pour risques et charges		
Autres produits		
TOTAL 3 Produits de fonctionnement		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Frais de gestion AR2i		
Frais des geston AR 2i Apport		
Frais de gestion successeur		
Etudes & Recherches		
GPEC et Accompagnement		
Qualité		
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct		
Autres charges		5
TOTAL 4 Charges de fonctionnement		5
Produits financiers		9
Charges financières		
RESULTAT FINANCIER		9
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	4
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-	(9 067)
Total produits	1 111 977 417	676 671 004
Total charges	1 111 977 417	676 680 071

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Informations spécifiques (règlement ANC 2018-06)

1.1. Objet social de l'association

L'association, en sa qualité de gestionnaire de l'Opérateur de Compétences, a pour mission :

- ◁ D'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches ;
- ◁ D'apporter un appui technique aux branches pour établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, en particulier pour mener les travaux de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications en charge de coordonner les études prospectives des branches, et pour déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation ;
- ◁ D'assurer un appui technique aux branches pour leur mission de certification ;
- ◁ D'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle et d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité ;
- ◁ De promouvoir les modalités de formation auprès des entreprises, en particulier les formations réalisées en tout ou partie à distance ou en situation de travail ;
- ◁ De s'assurer de la qualité des formations qu'elle finance, dans les conditions prévues aux articles L.6136-1 et suivants du Code du travail ;
- ◁ De collecter et gérer les contributions supplémentaires ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue, versées sur une base volontaire par toute entreprise relevant de son champ d'intervention ;
- ◁ De gérer les contributions conventionnelles ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue versées en application d'un accord professionnel national.

1.2. Nature et périmètre des activités – moyens mis en œuvre

Les 32 branches professionnelles

Fabrication de l'ameublement	Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	Textile	Métallurgie
Jeux, jouets et puériculture	Chaussure et articles chaussants	Carrières et matériaux	Recyclage
Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes plane	Cordonnerie multiservice	Chaux	Industries papiers cartons
Panneaux à base de bois	Couture parisienne	Ciments	Industries pétrolières
Caoutchouc	Cuirs et peaux	Industries céramiques	Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire
Chimie	Habillement	Industries de fabrication mécanique du verre	Industrie pharmaceutique
Services d'efficacité énergétique	Horlogerie	Professions regroupées du Cristal, du Verre et du Vitrail	Industries nautiques
Industries électriques et gazières	Maroquinerie	Tuiles et briques	Plasturgie et composites

Ces missions s'accomplissent sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'un service de proximité assuré par voie de conventions à des associations déclarées et sur le territoire ultra-marin à un Opérateur de compétences dans les conditions prévues par la réglementation.

2. Contexte et faits marquants

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

2.1. Sur le plan général

2020 est la deuxième année d'existence de l'OPCO2i.

La mise en place des organisations OPCO 2i et AR2i, s'est poursuivie après l'année 2019 de constitution. Les opérations comptables liées au dénouement des opérations de fusion 2019 et les éléments liés à la réforme (transfert des reports à nouveaux vers les nouvelles sections comptables) ont été réalisées.

La crise sanitaire nationale a nécessité l'adaptation des organisations afin de répondre aux contraintes de confinement et de couvre-feu. Malgré cette situation, l'OPCO et ses délégataires ont pu maintenir un niveau de service cohérent. Pour maintenir ce service, OPCO 2i a notamment mis en place le paiement 100% dématérialisé en virement SEPA des factures des organismes dès le premier confinement.

2.2. Transfert de RAN

La section CPF ne porte plus de nouveaux engagements depuis le 1^{er} janvier 2020. Le report à nouveau de cette section a été transféré dans la section Alternance à hauteur de 103,9 M€. 5 M€ ont été conservés dans la section afin de couvrir :

- Les frais de fonctionnement 2021-2022 nécessaires au dénouement des dossiers de formation encore en cours
- Le risque d'une sous-évaluation des EFF à hauteur de 10% de ces EFF.

2.3. Péréquation

Au regard de la prévision annuelle d'activité Alternance 2020 (forte activité de l'année conjuguée à la reprise des contrats gérés par les Chambres de Commerce et d'Industrie) et conformément au décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018, France Compétence a accordé à l'OPCO 2i une enveloppe de 615 809 198 € au titre de la dotation en fonds de péréquation (courrier en date du 22 avril 2021).

Compte tenu des éléments constatés dans les comptes 2020, une dotation calculée de 589 184 974 € a été provisionnée dans les comptes annuels.

2.4. Collecte unique au titre de la formation p r

La loi du 5 septembre 2018, induit des modifications concernant les contributions versées par les entreprises à compter de l'exercice 2019. La contribution obligatoire pour 2020 a tenu compte des éléments suivants :

- Agrément unique au titre de la FPC et de la taxe d'apprentissage ;
- Introduction d'un acompte de 60% à verser au 28/02/2020 et d'un acompte de 38% à verser au 15/09/2020 pour les entreprises de +11 salariés. Dans le contexte de la crise sanitaire, un décret du 25 novembre 2020 a modifié les modalités de calcul et de versement du 2^{ème} acompte ;

- Nouvelle affectation de la contribution aux sections financières définie par décret (décret 2018-1331) du Ministère du travail.

L'année 2020 est marquée par le transfert de responsabilité des fonds gérés via France Compétences. Cette situation nouvelle a été prise en compte dans les opérations de clôture sur la « collecte », en particulier avec la dotation 2020 de France Compétences pour l'aide au développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés. La constatation du versement de France Compétences au titre de cette section a été effectué sur la base du courrier adressé le 20 mai 2021 (voir point 2).

2.5. Conservation de plusieurs systèmes d'information

L'activité décaissements des charges de formations 2020 a été réalisée sur 4 SI différents : les 3 SI des 3 anciens OPCA et le nouvel SI pour les dossiers OPCO 2i engagés en 2020.

L'activité encaissements 2020 a été réalisée sur 2 SI différents pour la collecte de février 2020 et pour les versements volontaires encaissés sur le 1^{er} semestre 2020. A compter du 2nd semestre 2020, toutes les opérations d'encaissement (acomptes 2020 et versements volontaires) ont été faites sur un SI unique.

2.6. Règle de calcul des excédents

L'article 4 du décret n° 2020-1739 du 29 décembre 2020 relatif au recouvrement et à la répartition des contributions dédiées au financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle précise que les modalités de calcul et de reversement des disponibilités excédentaires mentionnées à l'article R. 6332-29 du code du travail ne sont pas applicables aux exercices comptables relatifs à l'année 2020 et 2021.

Pour ces deux années, les disponibilités excédentaires relatives à l'Alternance et au Compte Personnel de Formation sont conservées dans les sections ou, le cas échéant, reversées dans la section Alternance.

Les disponibilités excédentaires concernant la section Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de cinquante salariés sont conservées dans la section.

2.7. TVA

L'OPCO a fait le choix d'être assujetti à la TVA. Conformément à la position de sa tutelle, aucun secteur d'activité ni prorata n'a été mis en place dans la section Alternance.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Conformément à l'article 4 du décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018, France Compétences communique à chaque OPCO les sommes à reverser ou à recevoir au titre de l'aide au développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, au regard du nombre d'entreprises adhérentes et du nombre de salariés déclarés.

Dans son courrier du 20/05/2021, France Compétences a évalué la dotation attribuée à l'OPCO 2i à 35 258 894 €. Cette somme a été constatée pour l'attribution des fonds gérés 2020 de la section, et étant inférieure à la collecte reçue, le montant à reverser à France Compétence a été provisionné à hauteur de la différence, soit 41 546 154 €.

4. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions des règlements ANC 2014-03 et 2018-06 et du plan comptable applicable aux OPCO selon le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2019-03 du 5 juillet 2019 homologué le 26 décembre 2019 et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des points mentionnés dans la partie 4.9 de la présente annexe
- Indépendance des exercices.

4.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Pour rappel, les immobilisations appartenant aux 3 OPCA ont été apportées à leurs valeurs nettes comptables au 1er janvier 2019 conformément au traité d'apport et amorties en linéaire sur une période allant de 1 à 2 ans pour les logiciels, matériel et mobilier de bureau.

L'immeuble apporté par OPCA DEFI est apporté à sa valeur nette comptable au 1er janvier 2019 et amorti sur une nouvelle période de 40 ans

Les immobilisations et corporelles acquises en 2020 sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Un dépôt de garantie, qui ne fait l'objet d'aucune provision, a été versé en 2020 et inscrit dans le compte d'immobilisations financières dans le cadre de la prise à bail d'un site situé au 23 rue Balzac - 75008 PARIS, au titre du changement de siège social qui s'effectuera en 2021.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévisionnelle. Les principales durées sont les suivantes :

- Immeuble	40 ans
- Agencements et aménagements	1 à 8 ans
- Installations générales	1 à 5 ans
- Logiciels	1 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique	1 à 5 ans
- Mobilier	2 à 5 ans

Cf : 5.1 Actif immobilisé & 5.2 Amortissements

4.2. Collecte de la formation professionnelle continue

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise.

Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- A l'obligation légale dont les entreprises se sont acquittées auprès de l'OPCO 2i avant le 1er mars 2021, déduction faite de l'acompte déjà versé en septembre 2020.
- Aux versements volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2020.
- Les versements volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2020 restant à encaisser, ont ainsi été comptabilisés en produits à recevoir. Les versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance.
- Aux versements conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branches applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès de l'OPCO 2 en 2021 au titre de la masse salariale 2020.

Cf : 5.8 Contributions des entreprises

4.3. Dépenses de formation

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation,

- Les actions de formation engagées et non encore décaissées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif.

En l'absence d'historique, notamment sur les sections « Apprentissage » et « Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés », les taux d'annulations retenus sont identiques à ceux calculés pour l'exercice 2019.

Le taux d'annulation probable appliqué aux engagements de la nouvelle section Apprentissage correspond à l'historique de la moyenne pondérée des taux d'annulation de l'ancien dispositif contrat de professionnalisation.

Cf : 5.5 Etat de suivi des EFF

4.4. Subventions

Les appels à projets et subventions régionales annuels sont comptabilisés à l'actif du bilan de la manière suivante :

- Montant notifié par le financeur dans la limite des engagements déclarés par l'OPCO après application d'un taux d'annulation probable ;
- Diminué du montant des acomptes déjà reçus.

Les appels à projets et subventions régionales pluri annuels sont comptabilisés selon la méthode des fonds dédiés conformément au règlement ANC n°2018-06 applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

- A l'actif du bilan, montant notifié par le financeur diminué des acomptes déjà reçus
- En fonds dédiés au passif du bilan dans la limite des engagements déclarés par l'OPCO après application d'un taux d'annulation probable
- La quote-part des éventuels frais de gestion négociés sur ces fonds est constatée sur le fonctionnement de l'OPCO en transfert de charges (à hauteur des décaissements constatés sur les projets en cours)

4.5. Comptes financiers

Les placements de l'OPCO 2i sont constitués de comptes sur livret et de comptes à terme négociables sans aucun risque encouru sur le capital investi.

Les charges financières et produits liés aux placements de trésorerie ont été intégralement transférés dans la section fonctionnement dans la mesure où l'affectation des fonds disponibles et la politique de placement ne permettent plus d'affecter précisément le résultat financier aux sections.

Cf : 5.10 Résultat Financier

4.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Frais de fonctionnement

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. À la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section fonctionnement sont réparties entre les autres sections au prorata des collectes. Un tableau de répartition figure en note 5.9.

La convention d'objectifs et de moyens conclue entre l'Etat et OPCO 2i a été signée le 6 octobre 2020 pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

4.8. Effectif moyen et engagements de retraite

L'OPCO 2i a un effectif de 124 salariés au 31 décembre 2020.

Les engagements retraite ont été évalués, selon les règles de calcul actuariel, au 31 décembre 2020 à 1 594 685 K€ et ont fait l'objet d'une provision complémentaire de 291 575 €, dans la mesure où une partie de ces engagements sont couverts par les versements réalisés par l'OPCO auprès du Crédit du Nord valorisés à 1 303 111 K€ au 31 décembre 2020.

4.9. Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Aucun changement n'a trouvé à s'appliquer rétrospectivement.

Il n'y a pas d'impact à l'ouverture de l'exercice.

5. Notes sur les comptes

5.1. Actif immobilisé

B U h i f Y ` X Y g `] a a c V] `] g U h	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Mise en service immobilisations en cours	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amortissements cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
Logiciels	1 372	745			2 117	1 521	596
Sous-total Immobilisations incorporelles	1 372	745		0	2 117	1 521	596
Logiciels en cours	0				0		0
Sous-total Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	891				891		891
Constructions	3 135				3 135	157	2 978
Agencements et aménagements	281				281	281	0
Installations générales	72				72	72	0
Matériel de bureau et informatique	357	167		-3	521	329	192
Mobilier	48				48	48	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	343			343		343
Sous-total Immobilisations corporelles	4 786	510	0	-3	5 292	887	4 405
Prêts accordés au personnel	8				8		8
Autres immob.financières	225	695		0	920		920
Sous-total Immobilisations financières	233	695	0	0	928	0	928
TOTAL	6 391	1 949	0	-3	8 337	2 409	5 928

5.2. Amortissements

B U h i f Y ` X Y g `] a a c V] `] g U h	Amortissements au début de l'exercice	Dotations aux amortissements de l'exercice	Reprises sur amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés en fin d'exercice	Amortissement linéaire
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	813	708	0	1 521	
Logiciels	813	708		1 521	1 à 5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	464	423	0	887	
Constructions	78	78		157	40 ans
Agencements et aménagements	163	118		281	1 à 8 ans
Installations générales	36	36		72	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	157	172		329	1 à 5 ans
Mobilier	30	19		48	2 à 5 ans
TOTAL	1 277	1 131	0	2 409	

5.3. Actif circulant et comptes de régularisation

9 b . ? 0	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2020	TOTAL 2019
ACTIF CIRCULANT									
Subventions à recevoir France Compétences		6 444	3 083	726	33 180	34		44 361	20 305
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	894								12 887
ADHERENTS ET COMPTES RATTACHÉS									
Collecte à recevoir (ITC)		127 363	33 153	11 220	82 765	13 320	2 758	270 578	585 347
France compétences		589 185					0	589 185	1 021
AUTRES CRÉANCES									
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	4 041	39 955	11 065	6 632	36 964	1 312	1	99 971	118 797
Conventions successeurs		29 317				3	455	32 390	27 971
Autres créances diverses	2 614			1					325
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE									
	622							622	783
TOTAL	8 169	792 263	47 301	19 579	152 910	14 670	3 213	1 037 107	767 436
DISPONIBILITES									
Comptes bancaires courants	40 401	10 433	18 515	45 562	68 212	10 430	173 101	366 683	146 900
Compte sur livret		124 432	22 880	55 738	24 463	590		228 122	205 323
Compte à terme		185 000	20 000		25 000	16 000		246 000	
Dépôt à terme					20 000			20 000	
Bons à moyen terme négociables	101							101	14 845
Intérêts courus	0							0	
Caisse									1
TOTAL	40 502	319 865	61 394	101 331	137 695	27 019	173 101	860 907	367 156
COMPTES DE LIAISON									
Moyens communs	67 416							67 416	20 976
Tresorerie Moyens communs	32 449	68 753	31 449		35 442	99		32 449	15 862
Entre dispositifs								135 743	36 084
TOTAL	99 866	68 753	31 449		35 442	99		235 609	72 921
TOTAL ACTIF CIRCULANT	148 537	1 180 881	140 145	119 910	326 047	41 789	176 314	2 133 622	1 207 516

5.4. Fonds propres et des dettes

	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPÉTENCES	TOTAL 2020	TOTAL 2019
9 b ? ò									
REPORT A NOUVEAU		142 399	53 558	104 102	20 113	24 134		344 305	206 217
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1)		-258 888	-27 001	4 765	1 886	6 800		-272 439	138 088
Transfert RAN CPF - Alternance		103 900		-103 900					
TOTAL DES FONDS PROPRES		-12 589	26 557	4 966	21 999	30 933		71 867	344 305
FONDS DEDIES					21 233			21 233	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES									
Provisions pour risques	362							362	105
Provisions pour charges	126							126	
TOTAL DES PROVISIONS	487							487	105
TOTAL SITUATION NETTE ET FONDS AFFECTES	487	-12 589	26 557	4 966	43 233	30 933		93 587	344 410
DETTES	14	1 072 012	108 320	49 795	220 630	7 524	159 428	1 617 723	592 857
Emprunts et dettes assimilés									
France Compétences	14		41 546	10 003				210 991	4 157
Charges à payer pour EFF		1 072 012	66 774	39 792	220 630	7 524	159 428	1 406 732	588 701
Fournisseurs	28 577	92	4	996	996	514		30 183	15 537
Fournisseurs (factures à payer)	3 411	61		112		63		3 648	5 536
Fournisseurs / fact. non parvenues	25 165	31	4	884		451		26 535	10 001
Dettes fiscales et sociales	-668	14 301	2 672	54	18 156	2 179	15 231	51 926	98 311
Fiscales	-2 722	14 301	2 672	54	18 156	2 179	15 231	49 872	96 338
TVA collecte à recevoir et régularisations de TVA	-2 906	14 301	2 672	54	18 156	2 179	15 231	49 688	95 935
Etat, autres dettes fiscales	97	0						97	306
Etat, prélèvement à la source	87							87	97
Sociales	2 054	26 973	53	221	734			2 054	1 973
Autres dettes	47 176							75 157	35 853
Créditeurs divers	47 114	41	0					47 155	231
Autres dettes diverses	62	26 933	23	221				27 239	18 755
Transfert AR21									960
Conventions successeurs			29		12			42	14 321
Subventions à reverser								721	1 566
Produits constatés d'avance					35 366			35 366	52 740
Comptes de liaison	72 951	85 146	2 699	65 109	7 371	678	1 655	235 609	72 921
. Moyens communs		57 480	1 822	2 681	4 976	457		67 416	20 976
. Trésorerie Moyens communs		27 667	877	1 291	2 395	220		32 449	15 862
. Entre déposés	72 951			61 137				135 743	36 084
TOTAL DES DETTES	148 050	1 199 525	113 747	115 179	283 252	10 895	176 314	2 045 963	868 219
TOTAL PASSIF	148 537	1 185 935	140 305	120 146	326 485	41 828	176 314	2 139 551	1 212 630

5.5. Etat de suivi des EFF (en euros)

ALTERNANCE

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	9 872 780	52 503 845	212 136 628		274 513 253
B	Engagements et compléments	374 599	769 884	519 801	1 701 304 753	1 702 969 037
C = A + B	Total I	10 247 379	53 273 729	212 656 429	1 701 304 753	1 977 482 290
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	1 633 747	24 062 264	93 799 432	457 718 406	577 213 849
E	Annulations de l'exercice N	1 836 047	4 094 548	4 396 870	39 127 660	49 455 125
F = D + E	Total II	3 469 794	28 156 812	98 196 302	496 846 066	626 668 974
G = C - F	Montant restant à financer	6 777 585	25 116 917	114 460 127	1 204 458 687	1 350 813 316

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	4 592 069	30 248 578	173 205 157		208 045 804
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				1 701 304 753	1 701 304 753
J	Væ ¢ Á á q æ } ~ æ c á [] Á c @... [i á ~ l'exercice N				17,59%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				299 259 506	299 259 506
D	Ô @æ! * ^ • Á á ^ Á ~ [i { æ c á [] Á á ... & æ á • ... ^ • Á æ ~ Á & [~ • Á á ^ Á q ^ c ^ i & á & ^ 457 718 406				457 718 406	457 718 406
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	4 592 069	30 248 578	173 205 157		208 045 804
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	1 079 401	6 820 775	79 834 093	944 326 841	1 032 061 110
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture	1 079 401	6 820 775	79 834 093	944 326 841	1 032 061 110

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	540 173	2 459 888	44 853 100		47 853 161
B	Engagements et compléments	4 163	8 013	2 281 934	75 848 218	73 578 459
C = A + B	Total I	544 336	2 467 901	42 571 166	75 848 218	121 431 620
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	35 880	1 048 016	30 228 096	18 191 091	49 503 082
E	Annulations de l'exercice N	389 457	148 113	2 861 238	5 421 121	8 041 014
F = D + E	Total II	353 577	1 196 129	33 089 333	23 612 212	57 544 096
G = C - F	Montant restant à financer	190 759	1 271 772	9 481 832	52 236 006	63 887 524

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	262 051	2 278 453	37 645 392		40 185 896
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				75 848 218	75 848 218
J	Væ ¢ Á á q æ } ~ æ c á [] Á c @... [i á ~ l'exercice N				12,24%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				9 283 821,86	9 283 822
D	Ô @æ! * ^ • Á á ^ Á ~ [i { æ c á [] Á á ... & æ á • ... ^ • Á æ ~ Á & [~ • Á á ^ Á q ^ c ^ i & á & ^ 18 191 091				18 191 091	18 191 091
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	262 051	2 278 453	37 645 392		40 185 896
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation		1 237 469	6 107 071	48 373 305	55 717 845
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture		1 237 469	6 107 071	48 373 305	55 717 845

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	5 789 549	39 016 700	77 495 352		122 301 601
B	Engagements et compléments	21 627			1 677	23 304
C = A + B	Total I	5 811 176	39 016 700	77 495 352	1 677	122 324 905
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	1 783 296	19 227 786	44 052 854		65 063 936
E	Annulations de l'exercice N	1 053 337	2 140 445	2 009 555		5 203 336
F = D + E	Total II	2 836 633	21 368 231	46 062 409	-	70 267 272
G = C - F	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	2 974 543	17 648 469	31 432 943	1 677	52 057 633

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	4 294 075	28 621 099	65 284 758		98 199 932
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				1 677	1 677
J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				12,87%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				215,83	216
D	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	4 294 075	28 621 099	65 284 758		98 199 932
L	Charges à payer pour engagements de financement de formation	2 529 623	9 393 313	21 235 924	1 461	33 160 321
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	2 529 623	9 393 313	21 235 924	1 461	33 160 321
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	2 529 623	9 393 313	21 235 924	1 461	33 160 321

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	2 536 274	23 134 917	127 777 468		153 448 659
B	Engagements et compléments	84 299	619 832	7 883 763	256 778 666	265 366 560
C = A + B	Total I	2 620 573	23 754 749	135 661 231	256 778 666	418 815 219
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	581 302	12 901 424	84 503 847	86 391 628	184 378 201
E	Annulations de l'exercice N	587 112	1 453 183	8 935 983	29 648 428	40 624 706
F = D + E	Total II	1 168 414	14 354 607	93 439 830	116 040 056	225 002 907
G = C - F	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	1 452 159	19 400 142	42 221 401	140 738 610	193 812 312

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	2 354 292	20 712 474	118 134 149		141 200 915
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				256 778 666	256 778 666
J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				14,50%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				37 231 468,53	37 231 469
D	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	2 354 292	20 712 474	118 134 149		141 200 915
L	Charges à payer pour engagements de financement de formation	1 358 338	9 400 141	39 969 941	133 155 570	183 883 990
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	1 358 338	9 400 141	39 969 941	133 155 570	183 883 990
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	1 358 338	9 400 141	39 969 941	133 155 570	183 883 990

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	497 182	1 467 654	4 606 859		6 571 695
B	Engagements et compléments	13 688	74 655	1 271 651	6 710 875	5 527 567
C = A + B	Total I	510 870	1 542 309	3 335 208	6 710 875	12 099 262
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	69 463	619 154	1 442 185	1 086 092	3 216 894
E	Annulations de l'exercice N	- 202 997	- 185 807	291 453	364 805	267 454
F = D + E	Total II	- 133 534	433 347	1 733 639	1 450 897	3 484 348
G = C - F	Montant restant à financer	644 404	1 108 962	1 601 569	5 259 978	8 614 913

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	243 957	1 252 586	3 237 224		4 733 767
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				6 710 875	6 710 875
J	Vacances à l'exercice N				19,29%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				1 294 527,73	1 294 528
D	Charges à payer pour engagements de financement de formation	243 957	1 252 586	3 237 224	1 086 092	4 733 767
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	185 542	693 686	1 060 909	4 330 255	6 270 392
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	185 542	693 686	1 060 909	4 330 255	6 270 392
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture	185 542	693 686	1 060 909	4 330 255	6 270 392

5.6. Etat des échéances des créances et des dettes

7 F v 5 B 7 9 G ` 9 B ` ? Ö ` fl 5 7 H = : Ł

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽¹⁾
France Compétences	589 185
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	44 361
Adhérents et comptes rattachés	270 578
Créances fiscales	99 971
Autres créances	32 390
Tiers AR 2i	2 418
Tiers AKTO	695
Avances CFA/OF	29 081
Autres Créances	196
TOTAL	1 036 485

⁽¹⁾ Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

8 9 H H 9 G ` 9 B ` ? Ö ` fl D 5 G G = : Ł

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽²⁾
France Compétences	210 991
Charges à payer pour EFF	1 406 732
Fournisseurs	30 183
Dettes fiscales et sociales	51 926
Autres dettes	75 157
TOTAL	1 774 989

⁽²⁾ Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

5.7. État des produits à recevoir, des charges à payer

DFC81 = HG (F979JC = F9B ? Ö (ACTIF CIRCULANT)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2020
France Compétences		589 185					0	589 185
Collecte à recevoir (TTC)		127 363	33 153	11 220	82 765	13 320	2 758	270 578
Produits à recevoir								
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	4 041	39 955	11 065	6 632	36 964	1 312	1	99 971
Subventions à recevoir cofinancement	894	6 444	3 083	726	33 180	34		44 361
TOTAL	4 934	762 947	47 301	18 578	152 910	14 667	2 758	1 004 095

7 < 5 F ; 9 G (D5M9 F ' 9 B ' ? Ö (PASSIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2020
Charges à payer pour EFF		1 072 012	66 774	39 792	220 630	7 524		1 406 732
Fournisseurs (factures à payer)	3 411	61			112	63		3 648
Fournisseurs / Fact. non parvenues	25 165	31	4		884	451		26 535
Tva sur collecte à recevoir		10 301	3 605	1 220	19 705	2 220	300	37 351
Personnel, provision CP + indemnités	724							724
Personnel, provision de charges sur CP	333							333
Personnel, provision sur organismes sociaux	936							936
Contribution FPC,effort construction et Agefiph	61							61
Etat, prélèvement à la source	87							87
Charges fiscales à payer	-2 809	4 000	-933	-1 166	-1 549	-41	14 932	12 434
Reversements France Compétences	14		41 546	10 003			159 428	210 991
TOTAL	27 923	1 086 405	110 996	49 849	239 782	10 217	174 660	1 699 832

5.8. Contributions des entreprises

7 C B H F = 6 I H = C B G ' 8 9 G ' 9 B H F 9 D F = G 9 G ' < C F G ' H S L 9 A L S B R U N D E	PLAN DE DEV DES COMPETENCES	CPF	FRANCE COMPETENCE	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	CIF	TA	TOTAL
Collecte à recevoir provisionnée au 31/12/2019	-221 969	-57 764	-108 647	-1 920		-10 478	0	-400 777
Collecte masse salariale 2019 encaissée en 2020	236 744	62 571	117 184	14 575		12 244	22	443 341
Ecart provision / encaissement	14 775	4 807	8 538	12 655	0	1 766	22	42 564
Collecte masse salariale 2020 encaissée en 2020 au titre de l'acompte	542 939	47 252	5	1 096 842		3		1 687 041
Collecte masse salariale 2020 à recevoir comptabilisée au 31/12/2020	117 061	29 548	10 000	2 458		11 100		170 167
Reversement France Compétence		-41 546	-10 000					-51 546
Versements volontaires reçus en 2020 hors frais de gestion					155 220			155 220
Versements volontaires reçus en 2020 frais de gestion					7 185			7 185
Versements volontaires : variation du produit constaté d'avance au 31/12/2020					17 374			17 374
Versements volontaires à recevoir: variation de la provision au 31/12/2020					-18 097			-18 097
TOTAL CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES	674 775	40 061	8 543	1 111 955	161 682	12 869	22	2 009 907

5.9. Frais gestion COM & Ventilation des dépenses par agrément

e n K €	COM Signée DGEFP		COM 2020	
	COM signée 2020	Tx COM signée 2020	COM 2020	Tx COM 2020
FRAIS D'INFORMATION ET DE GESTION				
<i>Frais de collecte 2019, 2020 & 2021</i>	8 624	0,52%	7 980	0,54%
<i>1°Frais de Gestion Administrative des Dossiers</i>	19 352	1,18%	17 533	1,19%
<i>2°Frais de déplacement des organes de direction</i>	1 120	0,07%	114	0,01%
TOTAL FRAIS DE GESTION	29 097	1,77%	25 627	1,73%
FRAIS DE MISSIONS				
<i>Frais d'Accompagnement pour Développement Alternance et Convention coopération</i>	28 369	1,73%	23 421	1,58%
<i>Appui technique aux branches / PEC Apprentissage et Professionnalisation</i>	324	0,02%	265	0,02%
<i>Observatoires des Métiers et Qualifications</i>	12 216	0,74%	3 110	0,21%
<i>Frais Certification Professionnelle et Etudes sur la Formation</i>	2 315	0,14%	3 564	0,24%
<i>Info Conseil - Service de Proximité TPME</i>	34 437	2,10%	37 357	2,53%
<i>Contrôle et Qualité</i>	1 792	0,11%	752	0,05%
TOTAL FRAIS DE MISSIONS	79 453	4,84%	68 468	4,63%
TOTAL COM	108 550	6,61%	94 095	6,36%
Fonds Gérés		1 642		1 479

montants en K€	FONDS GERES 2020 (dont péréquation)		REPARTITION DES FRAIS OPCO 2i		
		pois section		Taux vs Fonds	Part des sections
ALTERNANCE	1 263 960	85,5%	80 092	6,3%	85,1%
PDC	40 495	2,7%	2 539	6,3%	2,7%
CPF	-	0,0%	3 736		4,0%
CONVENTIONNEL	12 869	0,9%	795	6,2%	0,8%
VOLONTAIRE	161 682	10,9%	6 933	4,3%	7,4%
TOTAUX	1 479 006	100,0%	94 095	6,36%	100,0%

5.10. Résultat financier après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE 9 B 1 2 3	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2020
Produits sur placements financiers	385	12	18	33	3		451
TOTAL Produits financiers	385	12	18	33	3	0	451
Charges financières	1	0	0	0	0		1
TOTAL Charges financières	1	0	0	0	0	0	1
RÉSULTAT FINANCIER	384	12	18	33	3	0	451
Impôt sur Produits de placements	59	2	3	5	0	0	69

5.11. Résultat exceptionnel après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE 9 B 1 2 3	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2020
Produits exceptionnels divers	73	2	3	6	1		86
TOTAL Produits exceptionnels	73	2	3	6	1	0	86
Charges exceptionnelles	3	0	0	0	0		4
TOTAL Charges exceptionnelles	3	0	0	0	0	0	4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	70	2	3	6	1	0	82